

Consultation publique

Modification au plan d'urbanisme Règlement P-03-091

Agrandissement du complexe de l'hôtel Bourbon Arrondissement de Ville-Marie

Le projet de règlement P-03-091 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Plateau Mont-Royal/Centre-Sud (CO92 03386) » a été adopté par le conseil le 26 mai 2003.

A la demande du conseil municipal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Le projet de règlement P-03-091 modifie le plan d'urbanisme de la ville de Montréal pour l'arrondissement Plateau Mont-Royal/Centre-Sud de façon à préciser l'affectation « commerce » relativement au terrain situé au coin sud-ouest des rues Sainte-Catherine et De Champlain. Il vise également à remplacer l'affectation « parc et lieu public » sur la rue Gareau et une lisière du parc Charles-S.-Campbell par l'affectation « commerce » et à modifier les limites de hauteur et de densité de ce terrain.

Cette modification est requise afin de permettre l'agrandissement du complexe de l'hôtel Bourbon sur le terrain situé au coin sud-ouest des rues Sainte-Catherine et De Champlain et le réaménagement de la rue Gareau et d'une lisière du parc Charles-S.-Campbell.

Le projet de règlement doit faire l'objet d'une consultation puisqu'il déroge au plan d'urbanisme de l'arrondissement.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire dès aujourd'hui aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ à l'arrondissement de Ville-Marie, 888, boulevard de Maisonneuve Est, 5^e étage;
- ❖ à la Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
- ❖ à l'Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : www.ocpm.qc.ca

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique :

Le jeudi 19 juin 2003
19 h
Centre Saint-Pierre
1205, rue de la Visitation

La consultation publique se déroulera comme suit :

- La description du mandat de la commission et des règles de procédure;
- La description et l'explication du projet de règlement, suivies d'une période de questions;
- L'audition des opinions des personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet.

Renseignements : Gilles Gosselin (514) 872-3568 (OCPM)

Montréal, le 1^{er} juin 2003

M^e Jacqueline Leduc
Greffière de la ville